

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

EUROCONTROL

- Mesures de la Commission permanente -

MESURE N° 13/189

portant nomination d'un membre du Conseil de surveillance du Fonds de pension EUROCONTROL

LA COMMISSION PERMANENTE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE,

Vu la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne « EUROCONTROL », amendée par le Protocole signé à Bruxelles le 12 février 1981, et en particulier ses articles 6.1 b) et 7.3 ;

Vu l'appendice aux Statuts de l'Agence (Règlement du Fonds de pension EUROCONTROL), et en particulier son article 5, paragraphes 1 et 2 ;

Vu la Mesure de la Commission permanente N° 12/184 du 24.08.2012 portant nomination des membres du Conseil de surveillance du Fonds de pension EUROCONTROL, et en particulier son article 4.1 ;

Vu la proposition de nomination transmise par le Comité central du personnel pour exercer la fonction de représentant(e) du personnel au sein du Conseil de surveillance ;

Sur proposition du Conseil provisoire,

PREND LA MESURE SUIVANTE :

Article 1

1. Mme Agnieszka WEGNER est nommée membre titulaire du Conseil de surveillance représentant le personnel d'EUROCONTROL, en remplacement de Mme Barbara GIOVAGNOLI.
2. Cette nomination porte sur la période restant à courir jusqu'au terme du mandat de cette dernière, c'est-à-dire jusqu'au 31 août 2014.

Article 2

La présente Mesure prend effet le 08.05.2013

Fait à Bruxelles, le 08.05.2013

Le Président de la Commission,



P. HENTTU